



Budget principal 2022

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Cette section regroupe toutes les dépenses courantes pour les besoins de nos missions de service public.

Le SDE76 s'attèle à une gestion rigoureuse et efficiente dans une logique de bonne utilisation des deniers publics.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	320 825,00 €	413 881,72 €
73	Impôts et atxes	16 900 000,00 €	16 900 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	4 206 419,67 €	4 233 450,81 €
75	Autres produits de gestion courante	4 140 000,00 €	4 140 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		25 567 244,67 €	25 687 332,53 €
76	Produits financiers	60 624,03 €	21 875,55 €
77	Produits exceptionnels	60 800,00 €	15 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 688 668,70 €	25 724 208,08 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	308 060,00 €	305 060,14 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		308 060,00 €	305 060,14 €
TOTAL		25 996 728,70 €	26 029 268,22 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	17 782 579,86 €
--	------------------------

La spécificité de notre collectivité est d'imputer la majeure partie de nos recettes au sein de la section de fonctionnement. Cette écriture comptable nous impose une gestion pragmatique afin de pouvoir consacrer nos recettes au virement de section à section et ce, au bénéfice de nos travaux d'investissement.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, de la Taxe Départementale et de redevances : R1, R2 et Redevance gaz issue des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Recettes de fonctionnement	Montant
TCCFE	9 000 000,00 €
Taxe Départementale	7 900 000,00 €
R1	500 000 €
R2	2 800 000,00 €
Redevance Gaz	90 000,00 €

Il convient de fournir certaines explications afin de mettre en lumière les propositions pour 2022.

Ainsi, le chapitre 70 fait apparaître une hausse qui est révélatrice de l'activité du service transition énergétique et des recettes induites par la réalisation de leur mission.

Le chapitre 73 est stable. Il concerne les recettes provenant de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité et la taxe Départementale. Il faudra étudier ce chapitre dans le détail lorsque le transfert de la TCCFE sera réalisé dès 2023.

Quant au chapitre 75, il est essentiellement composé des redevances versées par ENEDIS.

Enfin, la diminution de nos produits financier est le corollaire de la baisse de nos dépenses

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	6 570 588,12 €	6 471 236,49 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 471 363,83 €	2 595 549,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	143 000,00 €	146 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		9 184 951,95 €	9 212 785,49 €
66	Charges financières	40 095,17 €	26 945,04 €
67	Charges exceptionnelles	634 442,10 €	379 873,26 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 884 489,22 €	9 644 603,79 €
023	Virement à la section d'investissement	29 633 999,25 €	24 281 067,55 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 349 083,29 €	9 886 176,74 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		41 983 082,54 €	34 167 244,29 €
TOTAL		51 867 571,76 €	43 811 848,08 €

Les dépenses de personnel sont estimées 2 595 549€

Cette année sera marquée par la poursuite du développement du service de transition énergétique. Ainsi, il est prévu de recruter deux chargés de mission efficacité énergétique afin de poursuivre nos actions en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique sur les territoires de nos adhérents. Ces postes font l'objet d'un suivi régulier afin de toujours accompagner l'accroissement des demandes de nos adhérents.

De plus, le recrutement d'un juriste expérimenté va se concrétiser cette année. Il est en effet essentiel de sécuriser juridiquement nos missions et e développer l'ensemble des actions de la collectivité avec la rigueur juridique qui s'impose aux collectivités territoriales.

De plus, la section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec ORANGE lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses fourreaux télécom en vue de mettre en souterrain ces réseaux. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement. En adéquation avec les arrêtés de subventions réalisés au service technique, cette dépense est en hausse pour 2022.

De plus, il est prévu de nouvelles dépenses orientées vers la transition énergétique afin de continuer à soutenir cette compétence. La section de fonctionnement regroupe les dépenses prévues pour les missions du service efficacité énergétique.

Le budget 2022 prévoit donc la réalisation de plusieurs projets : un cadastre solaire, un schéma directeur d'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques, un état des lieux des flottes automobiles, des études de méthanisation ainsi que des participations pour des études d'acceptabilité. Cette énumération non exhaustive permettra à notre collectivité de continuer à explorer les champs nouveaux de notre collectivité. Le budget 2022 est révélateur de cette implication croissante du SDE76.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer elle-même ses projets d'investissement.

Pour le budget 2022, le virement à la section d'investissement s'élève à 24 281 067.55 €.

II/ Section d'investissement

L'ensemble de nos recettes et dépenses liées aux travaux demandés par nos adhérents sont retracés et estimés par des autorisations de programmes et crédits de paiement.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	16 414 747,66 €	1 855 950,87 €	17 875 997,99 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	100 000,00 €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		16 514 747,66 €	1 855 950,87 €	17 875 997,99 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	64 471,32 €	- €	40 000,00 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	10 688 802,69 €	- €	15 747 073,86 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	280 473,68 €	- €	131 967,33 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		11 033 747,69 €	- €	15 919 041,19 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	16 172 368,39 €	537,62 €	18 221 328,86 €
Total des recettes réelles d'investissent		43 720 863,74 €	1 856 488,49 €	52 016 368,04 €
021	Virement de la section de fonctionnement	29 633 999,25 €	- €	24 281 067,55 €
040	Opérations d'ordre entre sections	12 349 083,29 €	- €	9 886 176,74 €
041	Opérations patrimoniales	27 480 148,60 €	- €	26 446 789,67 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		69 463 231,14 €	- €	60 614 033,96 €
TOTAL		113 184 094,88 €	1 856 488,49 €	112 630 402,00 €

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 24 281 067.55 €.

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACE, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068), et de nos opérations pour compte de tiers. L'ensemble de nos recettes d'investissement sont le corollaire des travaux que le SDE76 réalisent au profit de ses adhérents.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 15 747 073.86 € pour 2022.

A l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

2/ Les dépenses

Les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
204	Subvention d'équipement versées	1 546 840,00 €	- €	1 524 382,91 €
21	Immobilisations corporelles	2 427,66 €	- €	5 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	37 023 154,90 €	317 929,55 €	34 937 121,51 €
Total des opérations d'équipement		2 180 824,95 €	77 843,37 €	1 760 282,81 €
Total des dépenses d'équipement		40 753 247,51 €	395 772,92 €	38 226 787,23 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	788 616,58 €	- €	125 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	418 190,66 €	- €	166 730,24 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	275 000,00 €	- €	- €
Total des dépenses financières		1 482 807,24 €	- €	292 730,24 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	33 392 155,16 €	15 739,97 €	31 611 960,86 €
Total des dépenses réelles d'investissement		75 628 209,91 €	411 512,89 €	70 131 478,33 €
040	Opérations d'ordre entre sections	308 060,00 €	- €	305 060,14 €
041	Opérations patrimoniales	27 480 148,60 €	- €	26 446 789,67 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		27 788 208,60 €	- €	26 751 849,81 €
TOTAL		103 416 418,51 €	411 512,89 €	96 883 328,14 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021	17 192 049,46 €
---	------------------------

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des travaux que le SDE76 réalisent au bénéfice du service public.

En effet, en sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques, le SDE76 réalise les travaux de renforcement, d'effacement et d'extension des réseaux électriques.

Ensuite, en qualité de maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le SDE76 réalise des travaux pour les adhérents.

Toujours soucieux de réaliser au mieux nos missions, ces compétences font l'objet de conseils de la part de nos services. Ainsi, notre expertise technique est mise au service de nos adhérents pour répondre aux besoins de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux sont effectués à la demande de nos adhérents. Le SDE76 s'attèle à toujours porter une attention particulière à ces demandes afin de remplir au mieux nos missions de service public.

Conformément au développement du service de la transition énergétique, l'enveloppe budgétaire pour 2022 consacre 1 018 710€ pour les l'installation des bornes de recharges pour véhicules électriques. Enfin, l'année 2022 sera marquée par l'implication du SDE76 en faveur des Energies renouvelables et notamment le bois énergie. Notre collectivité s'investit dans des nouveaux champs d'interventions afin d'être un acteur local de la transition énergétique.